

Bilan, questionnaire LMD

Journée de printemps 2006, Sophau

Les universités concernées par les réponses

Aix – Marseille 1, Arras (Université d'Artois), Avignon, Besançon, Bordeaux, Caen, Chambéry, Dijon, Dunkerque (Université du Littoral – Côte-d'Opale), Evry, Le Mans, Lille 3, Limoges, Lyon 2, Marne-la-Vallée, Mulhouse, Nantes, Nice – Sophia-Antipolis, Orléans, Paris 1 (archéologie), Paris IV – Sorbonne, Paris VIII – Saint-Denis, Paris X – Nanterre, Paris 13 – Villetaneuse, Perpignan, Reims, Rennes 2, Rouen, Saint-Etienne, Toulouse-Le Mirail, Tours, Valenciennes, Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines. Soit 33 universités. Il n'y a pas toujours de réponses à toutes les questions : ce nombre n'est donc pas la référence pour tous les tableaux.

Date d'entrée en vigueur de la réforme LMD

Universités	Années d'entrée en vigueur de la réforme											
	2003			2004			2005			2006		
	L	M	D	L	M	D	L	M	D	L	M	D
Aix – Marseille 1				X	X	X						
Arras (Université d'Artois)				X	X	X						
Avignon				X	X	X						
Besançon				X	X	X						
Bordeaux 3							X	X	X			
Caen					X	X	X					
Chambéry	X	X	X									
Dijon												
Dunkerque (Université du Littoral – Côte-d'Opale)				X	X	X						
Evry										X	X	X
Le Mans				X	X	X						
Lille 3 – Charles-de-Gaulle				X	X	X						
Limoges												
Lyon 2				X	X	X						
Marne-la-Vallée				X	X	X						
Mulhouse							X	X	X			
Nantes				X	X	X						
Nice – Sophia-Antipolis				X	X	X						
Orléans				X	X	X						
Paris 1 (archéologie)							X	X	X			
Paris IV – Sorbonne												
Paris VIII – Saint-Denis							X	X	X			
Paris X – Nanterre							X	X	X			
Paris 13 (Villetaneuse)				X	X	X						
Perpignan	?	?	?									
Reims												
Rennes 2				X	X	X						
Rouen				X	X	X						
Saint-Etienne												
Toulouse-Le Mirail							X	X	X			
Tours				X	X	X						
Valenciennes	X							X				

Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines.				X	M			M				
					1			2				

Niveau licence

1. Nombre de semestres (sur 6) contenant un enseignement d'histoire ancienne (25 réponses).

Les six semestres

Arras (Université d'Artois), Besançon, Caen, Evry, Limoges, Orléans, Paris IV, Paris X, Saint-Etienne, Tours.

Cinq semestres

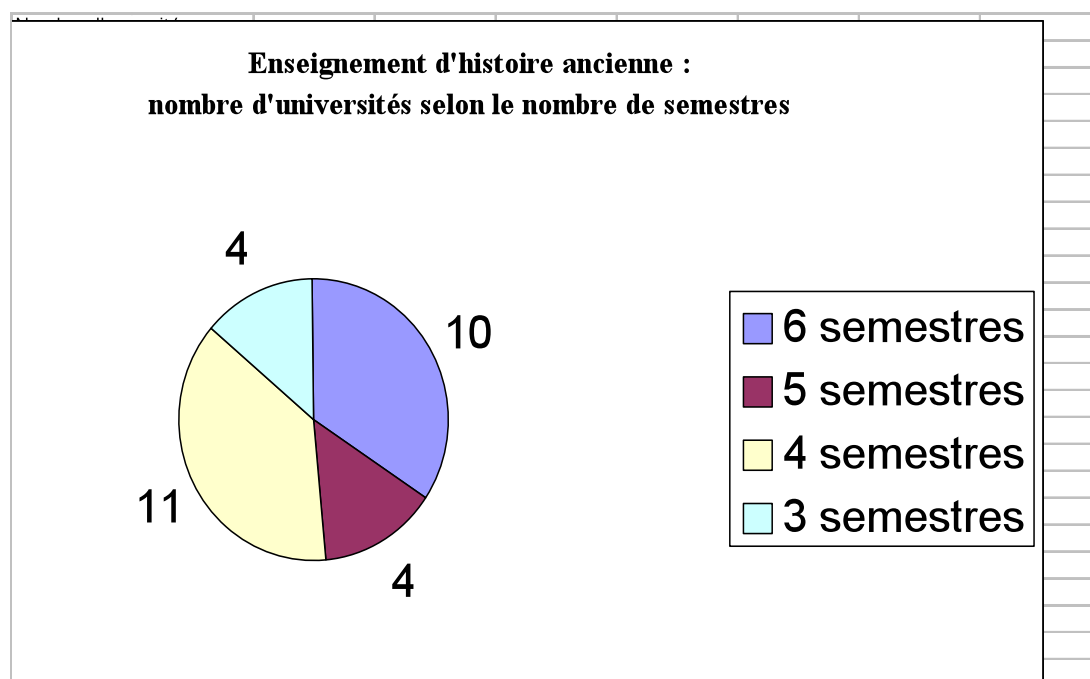
Aix – Marseille 1, Lille 3, Rennes 2, Rouen (5 à 6 selon les options prises).

Quatre semestres

Avignon, Chambéry, Dunkerque (Université du Littoral – Côte-d'Opale), Le Mans, Lyon 2, Nice – Sophia-Antipolis, Perpignan, Toulouse-le-Mirail, Valenciennes, Versailles – Saint-Quentin, Villetaneuse.

Trois semestres

Marne-la-Vallée, Mulhouse, Nantes, Paris VIII (3 au minimum).



2. Les enseignements

La situation est très variable selon les universités. Si la **pratique majoritaire** parmi les 25 universités qui ont fourni des réponses à ce point est celle de **quatre semestres** d'histoire ancienne, dans le détail, il y a de grandes différences entre elles

Parmi les universités où l'histoire ancienne est enseignée dans quatre semestres, il y en a où cet enseignement est présent dès la première année, en semestre 1 seulement (Versailles –

Saint-Quentin), en semestre 1 et 2 (Lyon 2), en semestre 2 seulement (Avignon, Perpignan, Toulouse). Il y a des cas où l'on constate une discontinuité dans l'apprentissage de l'histoire ancienne avec une interruption d'au moins un semestre. La plupart du temps cependant, dans les universités où il n'y a que quatre semestres de présence de l'enseignement de l'histoire ancienne, celui-ci commence en deuxième année. Ce sont donc les semestres quatre à six qui sont concernés. Cette répartition est la plus fréquente, quelle que soit la taille des universités. Il n'y a pas de relation entre la taille d'une université et le nombre de semestres où l'histoire ancienne est enseignée. D'après les réponses obtenues, comme il s'agit essentiellement des universités provinciales, on constate que des universités de tailles diverses « fonctionnent » de façon comparable. Il se pourrait que la répartition par semestres soit un héritage de la situation antérieure à l'introduction de la réforme LMD.

Les universités où l'histoire ancienne n'est assurée que dans trois semestres (Marne-la-Vallée, Mulhouse, Nantes et Paris VIII) sont de tailles différentes :

	Total	L 1 : nbre d'étudiants	L 2 : nbre d'étudiants	L 3 : nbre d'étudiants
Marne-la-Vallée	210	?	120	90
Mulhouse	275	135	75	65
Nantes	773	372	216	185
Paris VIII	504			

Les effectifs vont du simple au double. La faible place réservée à l'histoire ancienne peut tenir à l'insuffisance d'encadrement : un seul MCF + l'équivalent de deux ATER + un moniteur et un chargé de cours à Marne-la-Vallée ; un professeur et un ATER à Mulhouse ; deux professeurs, trois MCF et un ATER à Nantes où la place de l'histoire ancienne est identique à ce qu'elle était avant la réforme LMD. On ne peut donc pas expliquer ici la faible place de l'histoire ancienne au niveau L par une compensation par rapport à des besoins nécessités par le master. Le volume horaire des trois semestres d'enseignement d'histoire ancienne à Nantes n'est pas exceptionnellement élevé (il se tient dans une norme de 2 heures hebdomadaire de CM et 2 h hebdomadaires de TD).

Les universités où l'histoire ancienne est enseignée dans les six semestres de licence.

Comme dans le groupe précédemment examiné, il y a des effectifs très différents entre les universités, mais finalement, pour ces universités provinciales, on rencontre à peu près les mêmes types : des universités d'assez grande taille (Nantes dans le groupe précédent, ici, Arras, Caen et Tours) ; des universités moyennes (plus d'une centaine d'étudiants en 2^e année et au total entre 350 et 450 étudiants : Besançon, Limoges) ; des universités plus petites (moins d'une centaine d'étudiants en 2^e ou en 3^e année et un total situé autour de 300 étudiants : Evry, Saint-Etienne). Certaines de ces universités ont une ancienneté et une tradition importantes dans nos disciplines. On peut se demander si c'est une nouveauté par rapport aux années antérieures et peut-être même antérieures à la semestrialisation. Dans deux cas (Arras et Caen), la place de l'histoire ancienne a augmenté par rapport au système précédent

	Total	L 1 : nbre d'étudiants	L 2 : nbre d'étudiants	L 3 : nbre d'étudiants
Arras	840	?	?	?
Besançon	435	173	131	131
Caen	874	509	207	158

Evry	302	154	85	63
Limoges	360	160	110	90
Orléans	453	221	130	102
Paris IV	?	?	?	?
Paris X	1354	703	430	221
Saint-Etienne	290	150	70	70
Tours	700	320	200	180

A Arras, Caen et Tours, le grand nombre total et donc notamment en 1^{ère} année n'empêche pas l'enseignement de l'histoire ancienne dès le premier semestre mais selon des modalités très différentes : à Arras, c'est au titre de la méthodologie alors que l'histoire grecque et l'histoire romaine n'apparaissent comme telles qu'en 2^e année, au semestre 3 ; à Caen, histoire grecque et histoire romaine apparaissent comme telles dès la première année avec un fort volume horaire (25 h. CM + 25 h. TD aussi bien en grecque qu'en romaine : mais c'est peut-être une mauvaise interprétation des indications lues. Le volume horaire est peut-être réparti sur les deux premières années), auquel s'ajoutent des enseignements thématiques (histoire de l'art antique, histoire du bassin méditerranéen et de l'Afrique, histoire de la Normandie ancienne et médiévale). Le volume horaire tourangeaux est comparable à celui de Caen mais la place de l'histoire ancienne est restée la même que dans le système précédent.

A Tours, il y a une stricte égalité entre les quatre périodes historiques et à l'intérieur de l'antiquité entre histoire grecque et histoire romaine.

Le cas des universités de taille moyenne (Besançon et Limoges) : à Besançon, on peut retenir que l'histoire ancienne est probablement plus enseignée en début de cycle qu'en fin. Il y a plus d'une centaine d'heures par semestre en 1^{ère} année, encore 84 en 2^e année et en 3^e année, si les volumes dépassent ceux de la 2^e année, c'est en étant fractionnés. Besançon est un cas extrême. Limoges en est un autre, mais inverse puisqu'il y a très peu d'histoire ancienne au semestre 1 et peu en 3^e année par suite de diminutions horaires par rapport au système précédent.

Les universités à effectif plus faible (Evry, Saint-Etienne)

A Evry, la répartition est à peu près égale entre les six semestres. Il en est de même à Saint-Etienne (dans les deux cas, c'est 18 h de CM et 18 h de TD).

→ Dans l'ensemble, il est difficile de faire des comparaisons tant les situations sont variées. Il semble qu'il y ait quelques tendances : l'une des plus courantes dans les cas étudiés est celle qui consiste à essayer de respecter une égalité entre les domaines (grec et romain) et à consacrer un nombre d'heures à peu près égal selon les semestres, autant que faire se peut durant quatre semestres et parfois dans les six semestres.

→ Les moyens, en termes d'encadrement (nombre de postes et nature de ces postes) semblent aussi responsables de situations : cela a pu jouer dans l'équilibre entre les périodes historiques, dans des rapports de force défavorables au maintien de l'éventuel équilibre.

→ Des héritages et le maintien de traditions expliquent peut-être des « stratégies » ou des déséquilibres entre périodes historiques et entre grecque et romaine (cas de Besançon ?).

Les sciences dites auxiliaires

Il est pratiquement impossible de faire un bilan et de dresser un inventaire. Plus encore que pour les enseignements généraux, la taille des universités et le nombre d'enseignants avec des spécialités permettent de comprendre la diversité et la quantité des offres.

→ Sans que cela doive étonner, les universités qui ont un département ou une UFR d'archéologie et d'histoire de l'art ou une MSH ont la possibilité d'offrir des formations optionnelles ou facultatives dans ce domaine.

→ Souvent aussi latin et grec sont enseignés comme formation complémentaire (plus ou moins facultative selon les parcours de formation), notamment dans la perspective des spécialisations en histoire ancienne en master. Le plus souvent, c'est un apprentissage qui commence en L2. Parfois on le rencontre en L1. L'apprentissage des langues anciennes est, d'après les réponses fournies, le plus fréquent donc le plus généralisé de ceux qui sont proposés aux historiens. Il faudrait savoir si, notamment pour le latin, cela est lié à des besoins que l'on rencontre aussi chez les médiévistes et si cela tient ou non à l'existence de formations en langues anciennes dans les établissements ou à la présence d'enseignants d'histoire qui ont une formation de lettres classiques.

→ Des différentes « sciences auxiliaires », c'est l'épigraphie qui est la plus courante et, dans la plupart des cas, c'est un enseignement de 3^e année. Le même type de questions pourrait être posé que pour les langues anciennes : la présence ou l'absence d'épigraphie est-elle liée à la présence ou à l'absence d'épigraphistes en histoire ? A elle seule ou à d'autres conditions (nombre d'enseignants, taille de l'université et nombre des étudiants qui rend peu favorable l'ouverture ou le maintien de telles spécialités, etc.)

3. Le nombre total de crédits ECTS attribués à l'histoire ancienne sur l'ensemble de la Licence (Total ECTS en L = 180 crédits)

Universités	Crédits ECTS (<i>maxima</i>) par types d'enseignements				
	1 obligatoires	2 Optionnels, facultatifs	Total 1 + 2	3 « Sciences auxiliaires »	TOTAL (maximum)
Aix – Marseille	18	93		30	141
Arras (Artois)	29			14/15	43 à 44
Avignon	36	18		10	64
Besançon	72	0		18	90
Bordeaux 3					
Caen	24	37	61/62	24/26	85 à 88
Chambéry	24	15		?	(39 ?)
Dunkerque (Côte d'Opale)	22	6	28	41	69
Evry	15	6 à 8	21/23	2,5 + 2	25,5 à 27,5
Le Mans	29	42	71	4	75
Lille 3	42	12 à 15	27 à 54	21 à 33	48 à 87
Limoges	38			0	38
Lyon 2	15	5	20	10	30
Marne-la-Vallée	?	?	30	9	39
Mulhouse	12			3 à 9	15 à 21
Nantes	30	6		27	63
Nice	25	5		30	60
Orléans	22,5	7	30	10 à 26	40 à 56
Paris 1 (archéologie)	20			(150)	
Paris IV	12,5 ou 25	15 max.	27,5 ou 40	15 max.	27,5 ou 40
Paris VIII			16	?	?

Paris X	24	18	42	18	60
Paris 13 (Villetaneuse)	18	3	21	9 à 12	30 à 33
Perpignan	43			?	?
Rennes 2					
Rouen	?	?	18 à 66	9	27 à 75
Saint-Etienne	24 à 30	3	27	3 à 12	30 à 39
Toulouse 2 Le Mirail	44				?
Tours	33 à 54		(78 ?)	3	36 à 57
Valenciennes	27		(18 ?)	1	19 ?
Versailles – Saint-Quentin	18	6	24	0	24

Le tableau récapitulatif est donné à titre indicatif. Il semble y avoir autant d'organisations et de parcours que d'universités et de lecteur des données chiffrées (parfois par l'université). Le choix entre une série de cours n'apparaît pas toujours clairement dans les réponses reçues et il m'est, plusieurs fois, arrivé d'obtenir des totaux différents de ceux qui étaient donnés (soit en déficit, soit en excédent).

Néanmoins, ce qui est caractéristique de cette réforme, c'est l'**extrême diversité des situations** possibles, avec des universités où l'histoire ancienne est parente pauvre en termes de cours obligatoires et de crédits qui leur sont affectés, sans la moindre possibilité ou offre de gagner quoi que ce soit par des enseignements facultatifs ou optionnels. Dans quelques cas, cette pauvreté n'est pas propre à l'histoire ancienne : toutes les périodes semblent avoir perdu au profit de cours mutualisés (du type historiographie/épistémologie fragmenté en autant de morceaux que de périodes!) et surtout au profit de tout autre chose que de l'histoire. A une autre extrémité, certaines universités accordent aussi bien en termes de volumes horaires que de crédits ECTS une grande part à l'histoire ancienne.

- Il existe quelques cas particuliers où par le jeu des options et des sciences auxiliaires on peut doubler ou tripler la part de l'histoire ancienne : Aix-Marseille 1, Lille 3, Rouen.
- **Il semble y avoir plusieurs types ou groupes d'universités.** Si l'on tient compte de la totalité des cours possibles (dernière colonne du tableau), on peut considérer qu'il y a une **fourchette basse** avec une part de l'**histoire ancienne inférieure à 20%** en crédits ECTS (cas d'Evry, Lyon 2, Mulhouse, Rennes 2, Valenciennes, Versailles – Saint-Quentin). Cela ne correspond pas à une catégorie particulière d'université en terme de d'effectifs d'étudiants.
- Un certain nombre d'universités semblent accorder une part importante à l'histoire ancienne, au moins en terme d'offres et de choix possibles par les étudiants, mais la complexité des appellations des UE et des contenus ne permet pas toujours de saisir ce qui est obligatoire et ce qui résulte de possibilités optionnelles ou facultatives. En outre, il y a de très grandes différences d'appréciations des volumes horaires selon les universités : des volumes horaires comparables n'équivalent pas au même nombre de crédits partout, de même qu'à l'intérieur d'une même université, un même volume horaire n'a pas toujours la même valeur selon les années : loin d'être constante, l'évolution peut être progressive ou dégressive.
- L'extrême variété des résultats totaux ne doit pas masquer un trait général : hors enseignements optionnels, facultatifs et « sciences auxiliaires », donc en ne considérant que la première colonne, l'histoire ancienne a une part qui tourne en général entre 10 et 20 % des crédits.
- On peut cependant poser comme explication plausible à la faible part totale de l'histoire ancienne en volumes horaires et en crédits ECTS une volonté de développer la

diversification avec les conséquences soulignées par exemple à Mulhouse, qui sont aussi valables à Rennes 2 : des « enseignements choisis le plus souvent par défaut et qui n'apportent rien en termes de formation » et qui tout compte fait ne servent qu'à une extrême minorité d'étudiants : par exemple seuls 5 étudiants se sont réorientés en fin de 1^{ère} année sur les 460 inscrits en L 1 en lettres, langues et histoire à Mulhouse (soit à peine plus de 1%). Le résultat est identique à Rennes 2 en ce qui concerne le seul département d'histoire, depuis plus de 5 ans.

4. Les sciences auxiliaires : diversité de l'offre et des situations

Le plus souvent ces cours n'apparaissent qu'en troisième année, de licence proprement dite. Cela révèle très probablement l'héritage du système précédent.

Lecture de documents historiques / sources / méthodologie : 7 universités.

Histoire culturelle / culture et société : 2 universités.

Institutions et sociétés : 1 université.

Culture générale : 1 université.

Autres cours thématiques : 1 université.

Historiographie / épistémologie : 3 universités.

Archéologie / art : 10 universités.

Archéologie (spécialités : aires géo., périodes) : 3 universités.

Iconographie : 1 université.

Numismatique : 1 université

Épigraphie grecque : 8 universités.

Épigraphie latine : 13 universités.

Autres épigraphies (hiéroglyphes, akkadien) : 2 universités.

Latin : 19 universités.

Grec : 14 universités.

Les situations sont très variables selon les universités : cela va de celles qui n'offrent aucune « science auxiliaire » (cas de Limoges où l'épigraphie latine a disparu) à celles qui en offrent beaucoup. On relève aussi des grandes différences dans la place qui leur est accordée : dans certaines universités, le latin ou le grec sont par exemple obligatoires selon le type de parcours choisi.

Classement par ordre décroissant des « sciences auxiliaires » ou des enseignements spécifiques :

- latin, grec ;
- épigraphie latine ;
- archéologie/art ;
- lecture des sources, méthodologie ;
- épigraphie grecque ;
- historiographie : épistémologie *ex æquo* avec archéologie (spécialités) ;
- histoire culturelle ;
- autres épigraphies ;
- tout le reste.

Classement décroissant par types ou thèmes :

- langues anciennes ;
- « techniques »/pratiques : les épigraphies ;
- archéologie, iconographie ;
- culture et méthode (= l'histoire).

Il apparaît dans ce point de vue que les trois premières places correspondent à des enseignements qui nécessitent des spécialistes soit en histoire proprement dite soit dans d'autres disciplines et d'autres départements. La présence ou l'absence de ces enseignements peut donc résulter de la taille et de la diversité des départements de l'université.

Niveau master

1. Les types de master

Colonnes 3 : master antiquité seule ; colonne 4 : master antiquité et Moyen-Âge.

Universités	Type de master : Col. 1 recherche, 2 professionnel		Mentions, spécialités ou parcours	
	Col. 1	Col. 2	3	4
Aix – Marseille 1	X			
Arras	X			
Avignon	X			
Besançon	X			
Bordeaux 3	X			X
Caen	X			
Chambéry	X	X		
Dijon	X			X
Dunkerque	X			
Evry	X			
Le Mans	X			
Lille 3	X			
Limoges	X			

Lyon 2	X	?	Archéologie et histoire des mondes anciens. Il existe aussi une formation professionnalisante « archéologie du bâti et du site » dans le département d'archéologie où n'interviennent pas les historiens.	X	
Marne-la-Vallée	X		Pluridisciplinaire sc. humaines et sociales, spécialité histoire ancienne et médiévale.		X
Mulhouse	X		Mention histoire de l'Europe, avec deux spécialités : sc. de l'antiquité et archéologie du territoire ; formation des espaces européens.		
Nantes	X		Spécialité relations internationales et histoire du monde atlantique.		
Nice – Sophia Antipolis	X		Sciences des mondes préhistoriques, antiques et médiévaux.		X
Orléans	X		Histoire économique et monétaire ; histoire et étude des pouvoirs.		
Paris 1 (archéologie)	X	X	Deux masters en archéologie ; en histoire de l'art, un master recherche.	X	
Paris IV	X		Deux spécialités : histoire des mondes antiques ; histoire des faits religieux et culturels avec une option antiquité. Il existe en outre un parcours « recherche et concours ».	X	
Paris VIII	X		Pouvoirs, économie, savoirs.		
Paris X	X		Mention histoire, spécialité histoire et culture de l'antiquité classique, tardive et du haut M.-Â.		X
Paris 13	X				
Perpignan	X	X	Pluridisciplinaire : sciences de l'homme et humanités, mention hommes, paysages et territoires, spécialité histoire, histoire de l'art, archéologie et préhistoire, option histoire.		
Reims	X		Pluridisciplinaire, mention histoire, arts, patrimoine, musicologie ; trois parcours : histoire des espaces maritimes ; pouvoirs, croyances et pratiques sociales ; histoire, patrimoine et musicologie.		
Rennes	X		Histoire ; deux spécialités : histoire, sociétés et cultures ; mondes contemporains et questions internationales. Il existe un master archéologie (protohistoire, antiquité et M.-Â.) qui comporte une voie professionnelle et deux voies recherches avec Rennes 1 et Nantes. Interventions des historiens de l'antiquité et du M.-Â.)		
Rouen	X		Pluridisciplinaire : histoire, patrimoine, arts ; spécialité histoire.		
Saint-Etienne	X		Pas de mention histoire dans le master		
Toulouse Le Mirail	X		Mention histoire, histoire de l'art, archéologie, lettres classiques.	X	

Tours	X		Pluridisciplinaire (sciences humaines et sociales), mention sciences historiques.		
Valenciennes	X		Mention histoire.		
Versailles – Saint-Quentin	X		Pluridisciplinaire, mention histoire culturelle.		

2. La place de l'histoire ancienne dans les masters

Ce tableau récapitulatif est simplement indicatif : la diversité des modalités de composition des parcours et de conception des masters, la diversité des présentations des réponses et la diversité des degrés d'exhaustivité des réponses rendent approximatifs les résultats calculés.

Sont indiqués en **gras** les noms des universités qui ont un **master d'histoire ancienne seule ou une spécialité spécifiquement antique** ; sont soulignés ceux qui ont un master antiquité et moyen-âge.

	Nombre total d'heures		Séminaires M 1 + M 2	Sciences auxiliaires	Total
	M 1	M 2			
Aix – Marseille 1	52	Ponct.	52		104
Arras	100	40	Dont séminaires		140
Avignon	36	24	Env. 80		140
Besançon	132	144	+ de 84	104	Plus de 464 ?
<u>Bordeaux 3</u>	284	96			380
Caen	400 ?	125	125		Au moins 250 ?
Chambéry	54	17	27	12 (épigraphie)	110
<u>Dijon</u>	131	117	Voir col. précédentes.	Idem	248
Dunkerque	149	88	52	20 ?	Plus de 289
Evry	18	0	18	0	36
Le Mans	48 à 84	48 à 96	Voir col. précédentes.	Idem	96 à 180
Lille 3	136	108	8 séminaires différents de 2 h. chacun.	Voir col. précédente	Plus de 244
Limoges	184	162	69	Voir col. précédente	315
Lyon 2	100	63	L'archéologie a une place équivalente		163
<u>Marne-la-Vallée</u>	72	48	16	24 à 48	216 à 250
Mulhouse	24	24 à 48	48	48 à 96	144 à 216
Nantes	120		48 à 96	24	192 à 240
<u>Nice – Sophia Antipolis</u>	72	42	Voir col. précédentes.	Idem	142
Orléans	336 /264	96/48		60	Plus de 432 / plus de 312
Paris 1 (archéologie)	200	100	23 séminaires différents.		Plus de 300

Paris IV	?	?	Une dizaine de séminaires différents.	?	?
Paris VIII	216	108	72 à 216 (choix ?)	72	Entre 396 et plus de 500,
<u>Paris X</u>	247	130	4 séminaires différents (les mêmes les 4 semestres).	26 x 4	Plus de 400 ?
Paris 13					
Perpignan	24	13	37 (recherche) ; 12 en master pro.		64 ou 36
Reims	?	?	?	?	Env. 134*
Rennes	72	62	Voir col. précédentes.	idem	134
Rouen	200	200	60	37,5	497,5 ?
Saint-Etienne	36	6	18	18	78
Toulouse Le Mirail	150	150	Voir col. précédentes.	50	350
Tours	216	120	114	?	450
Valenciennes	12	0			12
Versailles – Saint-Quentin	72	90	Voir col. précédentes.		162

Pour le non initié, le cas de Reims est difficile à évaluer à partir du tableau officiel : sur un total horaire M 1 + M 2 de 438 heures pour l'étudiant, soit 219 heures par an, l'histoire ancienne doit atteindre environ 134 heures. Dans ce master pluridisciplinaire et transpériode avec trois spécialités et des cours mutualisés que les étudiants de chacune des spécialités peuvent ou doivent suivre, il est quasiment impossible de savoir qui fait quoi et qui suit quoi.

La place des concours dans le cursus master

Moins d'une quinzaine d'universités parmi la trentaine qui ont répondu a prévu des dispositions d'intégrations ou de prise en compte des étudiants qui ont le CAPES ou l'agrégation. Quelques universités qui ne préparent pas aux concours ne sont naturellement pas concernées. Dans quelques cas, il semble que le faible nombre possible d'étudiants susceptibles d'avoir l'un des deux concours et préparant un master (M 1 ou M2) explique l'absence de dispositif : en effet, dans deux universités (Rouen et Tours) c'est un examen au cas par cas qui est envisagé. Dans une université (Limoges) il est explicitement conseillé aux étudiants de s'inscrire en M1 immédiatement après la licence et de passer les concours à l'issue de l'année de M1. Ainsi, la difficulté est éliminée.

Les modalités envisagées pour les universités qui les ont prévues sont assez variable et si elles utilisent des équivalences validées par l'octroi de crédits ECTS, c'est dans des formes et pour des modules et semestres très divers. Finalement les étudiants sont dispensés d'un certain nombre de cours mais jamais entièrement.

Modalités d'intégration	Types d'équivalence	Universités
<u>Attribution de crédits</u>	18 crédits ECTS (avec une note (16/20 Capes ; 18/20 agrég.))	Aix-Marseille 1
	10 crédits ECTS sur 30 de M2	Lyon 2
	45 crédits ECTS de M1 (admis, admissibles et étudiants dont la moyenne des notes du Capes = ou sup à 7/20	Mulhouse
	Validation possible de 3 modules sur 18 (équivalence de crédits ECTS)	Reims
<u>Validation de semestre(s)</u>	Validation du M 1	Avignon
	Validation d'un sem. M 2 (pour qui possède le M 1 et redouble la préparation Capes)	Dunkerque
	Validation du M 1 + dispense des cours de langue	Lille 3
<u>Dispense de cours</u>	Dispense de certains cours ou de séminaires selon les cas (agrégés, Capésiens, admissibles)	Lille 3
<u>Autres cas</u>	Examen par la commission pédagogique	Perpignan